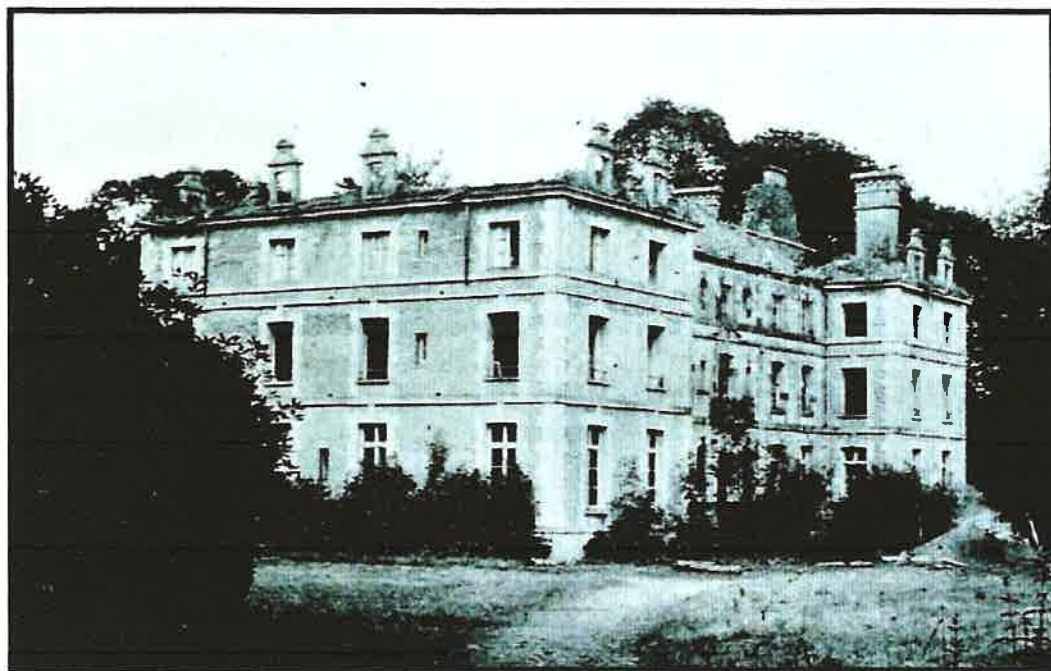


BUAIS ET SON HISTOIRE



INCENDIE AU CHATEAU DE ST-SYMPHORIEN

.....

Le rapport de la Gendarmerie du Teilleul.

Les faits :

Le 20 juillet 1916 à 7 heures du matin la brigade du Teilleul fut avertie par un message téléphonique venant de la brigade de gendarmerie de St-Hilaire-du-Harcouet que le château de Saint-Symphorien, était en feu, la gendarmerie du Teilleul envoya deux de ses hommes sur les lieux du sinistre, ils constatèrent que la toiture en feu s'était effondrée et que la partie inférieure était en feu. Etaient présents sur les lieux 2 gendarmes et les pompiers de St-Hilaire-du-Harcouet, une chaîne de bénévoles fut mise en place et se passèrent les seaux d'eau. Arrivèrent quelques

instants après les pompiers du Teilleul, ceux de Mortain furent avertis. En même temps une partie du mobiliers fut sortis du château et sauvés des flammes, mais la lingerie et autres objets furent calcinés. Malgré tous ces efforts le feu ne fut pas maitriser, les 4 motopompes ne purent pas fonctionner en même temps, l'eau n'étant pas en quantité suffisante. L'étang était distant de 800 mètres et ce ne fut pas possible de faire une chaine, alors on fit venir une charrette avec un tonneau puis 2 autres équipements de ce genre vinrent s'y joindre, mais la population présentent n'était pas suffisante pour enrayer l'incendie. Les 2 ailes du château furent épargnées mais la partie centrale fut complètement détruite.

Les auditions :

Le comte Jean de Rougé, propriétaire du château de St-Symphorien, envoie un courrier au commissaire du gouvernement du 12 mars 1918 et déclare : Je vous envoie ma déposition au sujet de l'incendie qui a détruit mon habitation. A cette époque j'étais aux armées de Verdun et donc pas présent sur les lieux. Je ne crois pas à la malveillance des habitants et de plus je ne me connais pas d'ennemis. J'écarte de même l'idée de vol, pour cette raison il était difficile de s'introduire dans le château et en second lieu parce que l'on a retrouvé des vestiges d'argenteries et des bijoux, détruits par le feu. Les ouvriers Nourry et Leroy, ont depuis fort longtemps servis toute ma famille et moi. Par contre je ne connais pas le belge Delaire. Mon opinion sur les causes du sinistre serait due à l'imprudence.

Mme Charlotte Picot, née Demazeau, âgée de 28 ans, cuisinière au château déclara : Ce matin je me suis réveillée un peu avant 4 heures et j'ai entendu des craquements, j'ai appelé ma camarade Mme Guertault, croyant que c'était Mr l'abbé qui se levait ! Voyant que le bruit continuais, j'ai ouvert la fenêtre et j'ai remarqué que toute la toiture du château était en feu je suis descendue et je suis allée sur la route pour appeler au secours, j'ai aperçu Mr Denis qui accourait en criant « au feu ». Je pense que le feu a pris dans les combles. Tous mes effets ainsi que ceux de mon mari et notre linge étaient dans une chambre au 3^e étage, tout a brulés. Les cheminées avaient été ramonées il y a environ un mois. On n'est jamais allé dans les chambres ou les greniers avec du feu ou de la lumière, j'avais comme habitude de fermer toutes les portes, hier au soir

elles y étaient encore. Les couvreurs ont travaillé hier à réparer la toiture et ont ramonaient la petite cheminée, mais je ne l'ai pas vu fumer. Je dois ajouter que les affaires de mon frère Jules, cocher de Mr Rougé, a eu également tous ses effets brûlés. Toutes les cheminées du château étaient ramonées tous les ans

Mr Henri Leroy, âgé de 56 ans couvreur à Notre-Dame-Du-Touchet, déclara : hier 19 juillet j'ai travaillé avec mon ouvrier au château, nous avons ramonées la petite cheminée du fourneau qui se situe sur l'aile droite de l'édifice ainsi que les tuyaux du fourneau. Nous avons fait aucune soudure, je ne fume presque pas et pendant les travaux je n'ai pas fumé je n'ai pas vu fumer mon ouvrier. Pour accéder à la cheminée nous avons pris l'escalier du grenier et je n'ai rien remarqué d'anormal. A 4 heures nous avons étaient moi et Noury fait la collation puis après nous avons allumé le feu dans le fourneau, et constater que sa fonctionner normalement, nous avons fini vers 6h30 du soir. Il est possible que le feu ait prit dans un des nids qui étaient dans la cheminée, mais je ne pourrais pas l'affirmer.

Mr Arthur Delaire, âgé de 38 ans réfugié Beige, ouvrier chez Leroy, a déclaré : J'ai aidé hier mon patron à ramoné la cheminée. Je n'ai pas fumé sur la toiture du château, je n'ai rien remarqué d'anormal.

Mr Justin Noury, âgé de 59 ans, maître maçon à Buais, déclara : Hier dans l'après-midi je suis venu avec Leroy et son ouvrier nettoyés le petit fourneau de la cuisine du château et ramonés la cheminée de ce fourneau qui ne tirait pas. Nous sommes montés tous les trois sur le toit en utilisant l'escalier de service, je n'ai pas vu de feu nulle part. Je ne fume pas et je n'ai pas vu Leroy ni son ouvrier fumer. Avant de partir nous avons allumé le feu dans le fourneau et il marchait bien.

Mr l'abbé Victor Renault, âgé de 51 ans curé de St Symphorien, déclare : Ce matin vers 4 heures Mme Picot est venue m'appeler disant que le feu était au château, aussitôt j'y suis couru à mon arrivée toute la toiture était en flammes, je suis montée dans la chambre de l'abbé Lemasle qui était encore endormi, je l'ai aidé à s'habiller et à descendre. Il n'y avait pas encore de feu dans sa chambre. Avant-hier je suis montée dans le grenier et je n'ai rien vu d'anormal.

Mr l'abbé Jean Lemasle, âgé de 77 ans prêtre habitait à St Symphorien, déclare : Je me suis couché vers 8h15 et n'ai pas allumé de feu dans ma chambre. J'ai éteints ma lumière avant de me coucher. Je dormais dans une chambre au 3^e étage lorsque Mr le curé Renault est venu me réveiller en me disant que le feu était au château. Je me suis levé en toute hâte et je n'ai eu que le temps de m'échapper car l'incendie gagnait dans le grenier et la fumée a envahi ma chambre des que la porte a été ouverte. Je n'ai rien pu sauver de mes effets ni de mes valeurs, tous mes titres sont brulés.

Mr Auguste Guerin, âgé de 68 ans, notaire honoraire à St-Hilaire-du-Harcouet, mandataire de Mr de Rougé, actuellement mobilisé, déclare : Ce matin vers 5h30 heures j'ai été prévenu que le feu était au château de St-Symphorien. Je m'y suis rendu aussitôt, à mon arrivée vers 6h30 j'ai constaté que toute la toiture était en feu. Les pompiers de St- Hilaire, prévenus sont arrivés presque en même temps que moi mais l'incendie a fait de rapides progrès et nous avons pu sauver qu'une partie du mobilier. J'ignore comment cet incendie a pris naissance. Je suis monté avant-hier dans le grenier et je n'ai absolument rien remarqué d'anormal. Le château et le mobilier sont assurés à la mutuelle du Calvados pour une somme de 46000 francs. Il m'est impossible d'estimer les dégâts. Mr le comte Jean de Rougé est actuellement maréchal des logis au 83^e régiment d'artillerie lourde.

Mr Auguste Denis, âgé de 48 ans propriétaire à St-Symphorien, déclare : Ce matin vers 4 heures, ma fille qui couche dans la chambre qui donne sur la route nous appelait en disant que le feu était au château, je me suis levé et je m'y suis rendu en toute hâte. Je suis arrivé presque en même temps que Mr le curé et en allant j'ai rencontré Mme Picot qui appelait les voisins. J'ai remarqué qu'à mon arrivée la toiture du château était en flammes d'un bout à l'autre Il était impossible de se rendre compte à quel endroit du grenier le feu avait pris naissance. J'ignore les causes de cet incendie qui a mon avis ne peut être qu'accidentel. Ou le feu aurait couvé depuis longtemps dans le grenier ou bien qu'un ouvrier aurait laissé tomber un bout d'allumette ou de cigarette mal éteint. Dans tous les cas je ne crois pas à la malveillance, Mr de Rougé n'ayant pas d'ennemis dans la contrée. Vers 18 heures

tous danger était écarté, les gendarmes du Teilleul, présents sur le lieu du sinistre ont pu rentrer à leur résidence.

Constat et hypothèses de la gendarmerie du Teilleul.

Le château n'avait pas de paratonnerre et dans la nuit du 19 au 20 juillet il n'y a pas eu d'orage. Leroy, Nourry et Delaire prétendent n'avoir pas fumé. Delaire du reste pour aller travailler à un préau a quitté ses compagnons de travail vers 4 heures du soir, alors que ceux-ci ont prolongé leur travail jusqu'à plus de 6 heures du soir. On a beaucoup parlé d'un nid de corbeau qui devait se trouver dans la cheminée qui avait été ramonée. Leroy prétendant qu'il a dit seulement que s'il existait un nid de corbeaux s'opposant au tirage de la cheminée, il y mettrait le feu, mais qu'il n'a pas eu recours à ce moyen le nid de corbeau n'existait pas. Il était impossible que quelqu'un ait pu s'introduire dans le château pendant le jour et encore moins la nuit. Le jour le personnel du château ne quitte pas. La nuit tout est fermé avec des barres en fer. Les bijoux se trouvaient dans la chambre de Mr l'abbé Lemasle, prêtre habitué qui était hospitalisé au château et ils ont été retrouvés dans la chambre en partie mais dans un état méconnaissable. Sur les témoignages recueillis, nous émettons l'hypothèse que le feu aurait pris sur la plate-forme qui se trouvait au milieu du château. Cette plate-forme était en bois recouverte de zinc. La galerie tout autour était en bois très sec, mais si des flammes venant de la cheminée avaient touché cette plate-forme elles n'auraient pas pu y mettre le feu.

L'hypothèse fut avancée que l'incendie aurait pu être criminel par vengeance d'anarchistes qui par haine de ceux qui possédaient, se seraient attaqués à sa propriété. Mr de Rougé avait reçu des menaces écrites. Mais ce qui apparait le plus dans les écritures actuelles c'est que le curé aurait allumé le feu dans la cheminée et un nid de corbeaux se serait enflammé communiquant ses flammes à la toiture ? Je rappelle que l'incendie s'est produit en juillet !

Le 11 avril 1918 le tribunal de Mortain n'ayant pu démontrer si cette incendie était accidentel ou criminel et n'ayant pas pu inculper un suspect, clôtura cette instruction mais si de nouveaux éléments venaient à surgir, elle rouvrirait le dossier.

Un peu d'histoire.

Le site du parc de St-Symphorien a connu au cours des siècles la construction de 3 châteaux

D'après certaines écritures, au XV siècle il y avait à St-Symphorien un château féodal qui fut abattu au environ de 1600, ce château n'était pas exactement à l'endroit que celui qui fut édifié à partir de 1580 et achevé au environ de 1630. C'était un grand bâtiment entouré de douves, ont y accédaient dans la cour par un pont levis. Il n'y avait pas d'étage, le rez-de-chaussée était fait d'une monumentale pièce, composée de la salle et de nombreuses chambres. Les cuisines étaient au sous-sol. Sa toiture était faite d'essentes. En 1709 lorsque les Geraldin achetèrent le château, son état était délabré, ils firent faire des travaux. Antoine-Anne, marquis de Geraldin est mort le 6 mars 1793 laissant le château et son domaine à sa seconde fille Antoinette-Charlotte de Geraldin qui épousa Charles, Matie-Henry Dubourblanc et devinrent les nouveaux propriétaires du château. Le 15 avril 1845 le château en mauvais état fut vendu à Arnel-Jean-Victurnien, comte de Rougé. Mr le comte fit raser l'ancien château ainsi que la ferme attenante pour reconstruire un nouveau château, les travaux débutèrent vers l'année 1848. Avec les 2 ailes qui furent bâties vers 1900, la demeure était composée de 60 pièces réparties sur 3 étages. A la mort du comte Jean comte de Rougé devint le dernier châtelain de St Symphorien. En 1916 le château fut ravagé par un incendie. Le château ne fut pas reconstruit le comte habita dans la petite chaumière en bordure de l'ancienne nationale au bourg de St Symphorien.

Dans le dossier de l'incendie il est noté ceux-ci : La partie centrale aurait été rebâtie vers 1847 elle avait des poutres en bois. Les 2 ailes du château ont été construites au environ de 1900 et avait des poutres étaient en fer. Le château possédait 3 étages le tout couvert par un toit aménageait en combles est servant de débarras d'une longueur de 40 mètres et le sol au lieu d'être en terre comme dans les anciennes demeures était en parquet en bois.

Les ruines du château étaient devenues dangereuses, furent rasées. En 1971 le comte Charles-Edouard de Miramon-Pesteils transforma le parc existant en parc animalier et floral. A la mort du comte en 1994, son

épouse Albane de Miramon, poursuit l'activité de ce magnifique parc de 100 hectares jusqu'à la tempête de 1999 qui détruit environ 3000 arbres. Maintenant le parc ouvre son espace au public épisodiquement.



La famille de Rougé a fait du château de Saint-Symphorien-des-Monts un lieu de vie et de solidarité pour les villageois. Les châtelains avaient créé, dès la fin du XIXe siècle, une école et une "maison de retraite" (appelée "asile") qui recueillait les personnes âgées et les malades dans les bâtiments du domaine. Cette photographie aurait été prise vers 1885. En haut, de gauche à droite : Armel de Rougé, Marie-Thérèse de Nicolay (épouse de Fernand de Rougé), Alix de Guébriant (épouse d'Armel de Rougé), un prêtre et Olivier de Rougé (né en 1873, fils de Fernand et Marie-Thérèse de Rougé). Assis : Fernand de Rougé et ses deux autres enfants : Marie (née en 1875) et Jean (né en 1880). Le château avait été acheté par Armel de Rougé en 1845. Au début du XXe siècle, ses descendants édifièrent deux ailes afin de l'agrandir.

Sources : Tribunal de Mortain.

Jean Durand de St Front, archives déposées aux AD de la Manche et sur le Web.

Mise en page par Jean-Pierre Hamon le 17 novembre 2020. Archives du moulin de Buais.

